

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 02 décembre 2016

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	8
- votants	8
- absents	3
- exclus	0

Délibération n° CM02122016-01 <u>OBJET</u> Approbation du RPQS SUD- SEGALA 2015

L'an deux mille seize, le deux décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Étaient présents : AURIERES Raymond, CARSAC Lucette, CARSAC Robert, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, ROUANET Pascal, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient absents/excusés : BREHAULT Thomas, CHASSAING Jean-Paul, SEBAA Stéphane VARIER Sylvain.

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L. 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Le Syndicat SIAEP du Sud-Ségala a transmis pour approbation sur Rapport annuel 2015.

Monsieur le maire donne lecture de ce rapport au Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le RPQS de l'eau potable 2015 du SIAEP Sud-Ségala.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 6 décembre 2016.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 7 décembre 2016
et publication ou
notification
du 7 décembre 2016*

Le Maire,
Raymond AURIERES.